



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

30 avril 2026

Décisions de politique monétaire

Le Conseil des gouverneurs a décidé ce jour de laisser inchangés les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE. Si les informations disponibles correspondent globalement à la précédente évaluation des perspectives d'inflation par le Conseil des gouverneurs, les risques à la hausse sur l'inflation et les risques à la baisse sur la croissance se sont intensifiés. Le Conseil des gouverneurs entend mener sa politique monétaire de façon à assurer la stabilisation de l'inflation au niveau de l'objectif de 2 % à moyen terme.

La guerre au Moyen-Orient a provoqué une forte augmentation des prix de l'énergie, qui pousse l'inflation à la hausse et pèse sur le climat économique. Les effets de la guerre sur l'inflation à moyen terme et l'activité économique dépendront de l'intensité et de la durée du choc sur les prix de l'énergie et de l'ampleur de ses effets indirects et de second tour. Plus la guerre se prolongera et plus les prix de l'énergie resteront longtemps à des niveaux élevés, plus l'incidence probable sur l'inflation globale et l'économie sera forte.

Le Conseil des gouverneurs reste en bonne position pour faire face à l'incertitude actuelle. L'inflation dans la zone euro se situait autour de l'objectif de 2 % au début de la période de forte hausse des prix de l'énergie, et l'économie a bien résisté au cours des derniers trimestres. Les anticipations d'inflation à long terme demeurent solidement ancrées, même si les anticipations à des horizons plus courts ont nettement augmenté.

Le Conseil des gouverneurs surveillera de près la situation et suivra une approche s'appuyant sur les données pour définir, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, ses décisions relatives aux taux directeurs seront fondées sur son évaluation des perspectives d'inflation et des risques qui les entourent, compte tenu des données économiques et financières disponibles, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Le Conseil des gouverneurs ne s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : <https://www.ecb.europa.eu>

La reproduction est autorisée à condition de citer la source.

Taux d'intérêt directeurs de la BCE

Les taux d'intérêt de la facilité de dépôt, des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal resteront inchangés, à respectivement 2,00 %, 2,15 % et 2,40 %.

Programme d'achats d'actifs et programme d'achats d'urgence face à la pandémie

Les portefeuilles du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP) se contractent à un rythme mesuré et prévisible, car l'Eurosystème ne réinvestit plus les remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance.

Le Conseil des gouverneurs se tient prêt à ajuster l'ensemble de ses instruments, dans le cadre de son mandat, pour assurer la stabilisation de l'inflation au niveau de son objectif de 2 % à moyen terme et pour préserver la bonne transmission de la politique monétaire. En outre, l'instrument de protection de la transmission est disponible pour lutter contre une dynamique de marché injustifiée, désordonnée qui représente une menace grave pour la transmission de la politique monétaire à l'ensemble des pays de la zone euro, ce qui permettra au Conseil des gouverneurs de remplir plus efficacement son mandat de maintien de la stabilité des prix.

La présidente de la BCE commentera ces décisions lors d'une conférence de presse qui débutera aujourd'hui à 14 h 45 (heure d'Europe centrale).

Veillez consulter la version anglaise pour les termes exacts approuvés par le Conseil des gouverneurs.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : <https://www.ecb.europa.eu>